

Etude et conservation des herbiers aquatiques à *Oenanthe des fleuves* en Poitou-Charentes

Contexte

Les herbiers aquatiques font partie des végétations les moins bien connues de la région. Structurant des habitats abritant de forts enjeux de conservation, elles ont en outre fortement régressé au cours du XXe siècle du fait notamment de la destruction des zones humides, de la baisse des nappes phréatiques, de l'eutrophisation, de l'envasement, de la pollution, des espèces exotiques envahissantes, d'une gestion inadaptée ou encore des loisirs humains (sports nautiques, pêche, etc.). Ces milieux font l'objet d'une étude régionale menée par les Conservatoires botaniques nationaux de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la politique Natura 2000.

L'*Oenanthe des fleuves* (*Oenanthe fluviatilis*), classée en danger d'extinction (EN) sur la liste rouge de la flore menacée de Poitou-Charentes et vulnérable (VU) sur la liste rouge nationale, reste méconnue, tant sur les plans chorologiques, biologiques qu'écologiques. En Nouvelle-Aquitaine, l'espèce est pour l'heure uniquement connue du Poitou et des Charentes, conférant à ce territoire une forte responsabilité pour sa conservation.

Le CBNSA propose ainsi un stage en 2023 qui vise à améliorer les connaissances et initier des actions de conservation sur cette espèce. D'autres espèces patrimoniales des rivières (telles que *Ranunculus circinatus*) pourront également être visées.



Axes de travail

Le stage comprend les axes de travail suivants :

- Etude bibliographique sur la biologie, l'écologie et les mentions historiques de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine ;
- Prospections de terrain : actualisation des données anciennes, prospections de secteurs favorables, réalisation de relevés floristiques et phytosociologiques, récoltes conservatoires ;
- Réalisation d'un bilan stationnel sur les herbiers d'*Oenanthe fluviatilis* du territoire ;
- Proposition et mise en œuvre de mesures de conservation, en lien avec les acteurs du territoire (syndicats de rivières, conservatoire d'espaces naturels, associations de protection de la nature, éleveurs et propriétaires riverains, etc.).

Ce travail se fera en lien étroit avec le pôle habitats du CBNSA qui mène l'étude d'amélioration des connaissances phytosociologiques des végétations aquatiques. Le pôle conservation interviendra également en encadrement du stage sur les aspects d'évaluation/suivi des populations et récoltes de semences.

Résultats attendus

Un rapport de synthèse est attendu, comprenant notamment :

- Un bilan stationnel des populations ;
- Une carte actualisée des stations régionales ;
- Une typologie des végétations-habitats d'accueil ;
- Des fiches présentant les mesures conservatoires proposées et les premières phases de leur mise en œuvre.

Renseignements pratiques

Prérequis nécessaires :

Pratique de la botanique (usage des flores notamment).

Intérêt pour le travail de terrain.

Pratique des logiciels de géomatique (QGIS en particulier).

Autonomie, rigueur scientifique, bonne capacité d'analyse et de rédaction.

Bonne condition physique.

Un profil de niveau Master 1 ou 2 est recherché.

Déplacements :

Permis B + véhicule personnel indispensables. Possibilité d'utiliser un véhicule de service selon disponibilité.

Déplacements prévus sur l'ensemble du territoire picto-charentais (Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime).

Ce stage comporte une part importante de terrain sur des rivières.

Indemnisations :

Frais de déplacements et de repas pris en charge par le Conservatoire en cas de déplacement.

Indemnisation sur la base de 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale (versement fin de mois).

Durée du stage :

5 à 6 mois (avril à septembre 2023)

Lieu du stage :

Antenne Poitou-Charentes du CBN Sud-Atlantique, à Mignaloux-Beauvoir (86).

Demande à adresser à :

Madame la Présidente

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

Domaine de Certes

47 avenue de Certes

33980 AUDENGE

ou par courrier électronique à : contact@cbnsa.fr

Demande de renseignements :

05.57.76.18.07 ou contact@cbnsa.fr

Date limite de candidature :

15 décembre 2022